

## ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021

### INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVE(S)

Madame, Monsieur,

Quelques précisions sur les démarches à entreprendre pour le bon déroulement de la rentrée scolaire de votre enfant dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Buhy, la Chapelle-en-Vexin et Montreuil-sur-Epte :

**1 – Les transports scolaires** : Votre enfant doit emprunter le bus pour se rendre dans l'une des 3 écoles, ATTENTION seuls pourront emprunter le bus les enfants titulaires de la carte de transport. Pour les élèves scolarisés en maternelle ou en élémentaire : GRATUITÉ de la carte de transport.



Inscription OBLIGATOIRE sur le site : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/inscription>  
Pour un nouvel enfant transporté, il faut absolument créer un compte. Vous devez utiliser également un navigateur autre que Internet Explorer (Privilégier Firefox ou Google Chrome. Consulter le « Pas-à-Pas » sur le site : <https://montreuil-sur-epte.fr>

**2 – La restauration scolaire** : la demi-pension est un service payant proposé aux familles pour le déjeuner le lundi, mardi, jeudi et vendredi en dehors des vacances scolaires.

L'inscription à ce service est OBLIGATOIRE (avant le 17 juillet 2020) et est conditionnée au respect du règlement intérieur. Le dossier d'inscription est à retirer et/ou déposer en Mairie de Montreuil-sur-Epte  
☎ 01.34.67.61.68



Les documents sont téléchargeables sur le site : <https://montreuil-sur-epte.fr>  
(Vie Scolaire/Enfance) et disponible au secrétariat de la mairie de votre domicile

**3 – L'accueil périscolaire** est un service payant ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi en dehors des vacances scolaires de 7h30 à 8h15 et 16h15 à 19h à la salle municipale de Montreuil-sur-Epte.

L'inscription à ce service est OBLIGATOIRE (avant le 17 juillet 2020) et est conditionnée au respect du règlement intérieur. Le dossier d'inscription est à retirer et/ou déposer en Mairie de Montreuil-sur-Epte  
☎ 01.34.67.61.68



Les documents sont téléchargeables sur le site : <https://montreuil-sur-epte.fr>  
(Vie Scolaire/Enfance) et disponible au secrétariat de la mairie de votre domicile